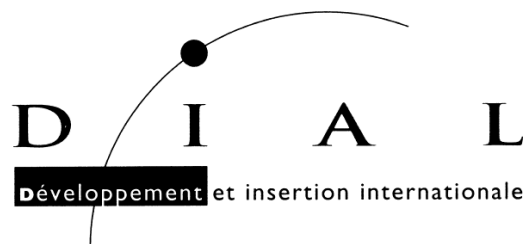




**Union Economique et monétaire Ouest Africaine**

**L'emploi, le chômage et les conditions d'activité  
dans les principales agglomérations  
de sept Etats membres de l'UEMOA**

***Principaux résultats de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002 réalisée  
par les Instituts nationaux de statistique des Etats membres  
avec l'appui technique d'AFRISTAT et de DIAL  
et sur financement de l'Union européenne***



## **L'enquête 1-2-3 dans les Etats membres de l'UEMOA**

Le Programme régional d'appui statistique à la surveillance multilatérale des pays de l'UEMOA (PARSTAT), avait pour ambition, à travers la réalisation des *enquêtes 1-2-3*, d'améliorer de manière conséquente les statistiques sur l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA. Les résultats attendus devaient venir alimenter un instrument de pilotage des économies de la région.

Cette opération, commanditée par la Commission de l'UEMOA, avec un financement de l'Union européenne, a été confiée à AFRISTAT, qui avec l'appui technique de DIAL (Développement et Insertion internationale), avait pour mission de coordonner les activités réalisées dans chaque pays par l'Institut national de la statistique (INS).

Dans des pays où le facteur le plus abondant est justement le travail, et où le principal objectif de la politique économique est la réduction de la pauvreté, alors même que l'immense majorité des pauvres tirent leurs revenus du travail, il était paradoxal qu'aucun dispositif pérenne de suivi dans ce domaine ne soit intégré dans le système national d'informations statistiques. Les enquêtes dont les résultats sont présentés ont comblé cette lacune, en se limitant dans un premier temps au marché du travail de la principale agglomération des sept pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Le huitième Etat membre (la Guinée-Bissau) n'a pu être associé en raison du manque de ressources nationales disponibles, mais il sera intégré à part entière dans la poursuite des travaux.

Mais, au-delà et dans une perspective spécifique d'intégration régionale, **l'enquête 1-2-3 a permis d'obtenir des informations inédites et harmonisées, d'un très grand intérêt à la fois pour les Etats membres de l'UEMOA et pour la Commission de l'UEMOA**. Elle a fourni d'ores et déjà des premiers résultats sur l'emploi et le marché du travail (caractéristiques de l'emploi, du sous-emploi et du chômage en lien avec la formation et les trajectoires personnelles), objet de la présente synthèse, ainsi que les premiers résultats sur le secteur informel (performances, insertion, perspectives).

### **PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ENQUETE SUR L'EMPLOI**

Au-delà des spécificités nationales, les marchés du travail des sept agglomérations présentent de fortes similitudes et un certain nombre de caractéristiques communes se dégagent :

- **L'entrée précoce des enfants sur le marché du travail est un phénomène préoccupant : 13% des jeunes de 10 à 14 ans exercent un emploi.**
- **Pour quatre inactifs sur dix, l'absence d'activité correspond en fait à une forme de chômage déguisé dans la mesure où ils se sont retirés du marché du travail parce qu'ils ne pensent pas pouvoir obtenir d'emploi.**
- **Le chômage affecte autant les hommes que les femmes et il touche beaucoup plus les jeunes. Même si le diplôme n'est pas un viatique contre le chômage, l'école continue à protéger contre le risque de se retrouver sans emploi. Un sérieux effort doit être consenti par les autorités pour appuyer les chômeurs, notamment en matière d'informations.**
- **Le secteur informel occupe de très loin la première place : 76 % des actifs occupés y sont employés. En conséquence, toute stratégie efficace de lutte contre la pauvreté urbaine passe par la mise en place de politiques favorisant l'insertion et la productivité du secteur informel.**
- **Avec un taux de 67% sur l'ensemble des sept grandes villes, le sous-emploi du facteur travail constitue le principal problème que rencontre le marché du travail, et plus généralement l'économie urbaine de la région.**
- **Les femmes gagnent en moyenne moitié moins que les hommes, malgré un rattrapage très sensible en matière de scolarité. Une plus grande attention devrait être portée à la réduction des inégalités de genre.**
- **L'enquête montre aussi qu'il existe un profond désajustement entre les projets professionnels et les opportunités réelles d'emplois. En conséquence, les nouvelles générations vont au devant de sévères désillusions, qui, si elles ne sont pas corrigées, sont porteuses de tensions sociales potentielles. Une meilleure adéquation entre la formation et les perspectives d'embauche est nécessaire.**

## **L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET LES CONDITIONS D'ACTIVITE DANS LA PRINCIPALE AGGLOMERATION DE SEPT ETATS DE L'UEMOA Premiers résultats de l'enquête emploi 2001-2002.**

L'enquête emploi a été menée en 2001-2002 dans les capitales économiques de sept pays de l'UEMOA (Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou). Elle fournit pour la première fois une image détaillée des principales caractéristiques de l'activité et du chômage dans ces sept villes à partir d'enquêtes menées selon une méthodologie identique, ce qui autorise des comparaisons précises entre ces différentes villes. Même si la situation de chaque pays présente bien évidemment certaines spécificités liées à des facteurs économiques, culturels, etc., il se dégage de ces données une homogénéité marquée.

D'une manière générale, la population de ces villes se caractérise par sa jeunesse (près de 4 personnes sur 10 ont moins de 15 ans et seulement 3% 60 ans et plus), et par son faible niveau d'éducation : près de 30 % des individus âgés de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école primaire.

Les taux d'activité y sont très élevés en moyenne et le travail des enfants très répandu. Dans les trois villes principalement de religion musulmane (Bamako, Dakar et Niamey), le taux d'activité féminin est très inférieur au masculin. Les difficultés d'insertion sur le marché du travail sont révélées par le fait que plus de deux individus sur trois sont affectés par une forme de sous-emploi : chômage, sous-emploi invisible (actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum) et visible (ceux qui travaillent moins de 35 heures contre leur gré).

Le taux de salarisation est très bas (35% en moyenne), ce qui est à mettre en relation avec le poids prépondérant du secteur informel dans l'emploi (76% des actifs occupés), suivi très loin derrière du secteur privé formel (14%) et du secteur public (8%). Cette structure d'emploi par secteur institutionnel présente de grandes similitudes entre les villes.

Le revenu d'activité mensuel moyen est évalué à 54 000 CFA mais la moitié des travailleurs gagnent moins de 25 000 CFA, avec des indices d'inégalités de revenus très proches entre les villes. Les femmes gagnent moitié moins en moyenne que les hommes, en partie en raison du fait que la part des emplois informels y est supérieure à ce qu'elle est pour les hommes.

### **La situation socio-démographique**

La population des ménages ordinaires des principales agglomérations des sept Etats (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) se chiffre à 9 219 000 personnes en 2002. Avec 3 046 000 personnes, Abidjan représente le tiers du total et est aussi peuplée que les deux agglomérations suivantes réunies : Dakar (1 906 000) et Bamako (1 143 000). Ensuite viennent Ouagadougou, Cotonou et Lomé, avec environ 800 000 habitants chacune. Enfin, Niamey, la moins peuplée, ne compte que 675 000 habitants.

La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des villes des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. **Près de quatre personnes sur dix ont moins de 15 ans** tandis que seulement 3% ont 60 ans et plus. Dans toutes les villes, le phénomène migratoire est important : la part des migrants (personnes n'ayant pas toujours vécu dans la ville) ne représente jamais moins du quart de la population. C'est à Dakar qu'elle est la plus faible (28%) ; mais à Abidjan près de la moitié de la population est née hors de la ville. Quant à l'immigration en provenance de l'étranger, elle représente moins de 10% des migrants à Dakar contre 28% à Lomé et 25% à Abidjan.

Si, dans l'ensemble, la taille moyenne des ménages est de 5,2 personnes, elle varie presque du simple au double entre Lomé, où elle est la plus faible (3,9), et Dakar où elle atteint 7,4 personnes. Malgré certaines similitudes, les modèles familiaux et migratoires apparaissent spécifiques à chaque ville et Dakar et Abidjan présentent des situations plus complexes, provenant de leur statut de mégapoles.

Dans l'ensemble, **30% des individus âgés de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école primaire** : autour de 40% pour Bamako, Niamey et Ouagadougou contre 20% et moins pour Cotonou et Lomé. **Dans toutes les villes, le taux de fréquentation scolaire n'a cessé de croître au fil des générations.** Certaines villes ont même connu des progrès spectaculaires : Ouagadougou, et mieux encore Niamey, sont exemplaires à cet égard. Cette progression s'accompagne partout d'une réduction sensible des écarts entre hommes et femmes. Cette bonne performance relative des systèmes éducatifs de la région, intervenue

notamment au niveau de la scolarisation primaire, malgré la crise aiguë des finances publiques, s'est probablement accompagnée d'une dégradation de la qualité de l'enseignement dispensé.

## Le marché du travail

Sur l'ensemble des agglomérations, on compte 6 854 000 personnes en âge de travailler (10 ans et plus). **Près de six personnes sur dix sont actives** (ayant un emploi ou chômeur), soit un taux d'activité de 59%. Si l'on se restreint à la population âgée de 15 ans et plus, le taux d'activité gagne près de 10 points en passant à 67%. Abidjan et Lomé se détachent de cet ensemble avec environ deux tiers d'actifs tandis que Niamey, Dakar et Bamako connaissent les taux d'activité les plus faibles avec en moyenne un actif sur deux personnes en âge de travailler. Généralement, il y a plus d'actifs que d'actives : le taux d'activité global montre un écart de près de 13 points en faveur des hommes. Les plus grands écarts s'observent dans les capitales dont la population est principalement de religion musulmane tandis que Cotonou se démarque avec un taux d'activité des femmes supérieur à celui des hommes.

**L'entrée précoce des enfants sur le marché du travail reste un phénomène préoccupant** : 13% des enfants de 10 à 14 ans sont actifs et les filles sont bien plus touchées que les garçons par ce problème.

Sur l'ensemble des agglomérations, plus de six inactifs sur dix ont choisi ce statut de façon volontaire. En revanche, **pour 976 000 inactifs, l'absence d'activité correspond en fait à une forme de chômage déguisé** dans la mesure où ils se sont retirés du marché du travail parce qu'ils ne pensent pas pouvoir obtenir d'emploi. Ce formidable volant de main-d'œuvre potentielle est une des nombreuses mesures de l'importance de l'offre de travail inemployée qui pourrait quitter l'inactivité.

Le chômage est un indicateur de tension sur le marché du travail marquant le désajustement entre la demande et l'offre. Sur l'ensemble des sept villes, le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé à 460 000 personnes, ce qui correspond à un taux de chômage de 11%. Deux groupes de villes peuvent être distingués : celles dont le taux de chômage est relativement faible, à savoir Cotonou mais aussi Lomé et Bamako (de 5% à 8%) ; et celles où l'on enregistre un taux de chômage à deux chiffres, supérieur à la moyenne régionale : Dakar (12%), Niamey (13%), Abidjan (14%) et Ouagadougou (15%).

Au niveau agrégé, le chômage affecte autant les hommes que les femmes. Partout, le taux de chômage décroît avec l'âge, le chômage touchant beaucoup plus les jeunes, les Ouagalais étant les plus affectés. D'ailleurs, près de 55% des chômeurs sont des primo-demandeurs. Paradoxalement, sur l'ensemble des villes, le taux de chômage croît avec le niveau scolaire. Les taux de chômage élevés parmi ceux qui ont suivi le cursus universitaire montrent que le diplôme n'est pas un viatique contre le chômage. La durée du chômage est longue puisqu'elle atteint en moyenne plus de trois ans (41 mois). La mobilisation du réseau des solidarités familiales est l'option privilégiée des chômeurs dans leur recherche d'emploi. Au niveau des sept villes, moins de 2% des chômeurs ont effectué une démarche pour trouver un travail auprès d'agences de placement. Ces dernières ne jouent clairement pas leur rôle efficacement et demandent à être restructurées. **Un sérieux effort doit donc être consenti par les autorités pour appuyer les chômeurs**, notamment en matière d'informations. Si les chômeurs se montrent relativement flexibles quant au type d'emploi recherché, dans toutes les villes, leurs prétentions salariales à qualifications identiques sont plus de 50% supérieures à la rémunération de ceux qui travaillent. Ce résultat met en lumière des aspirations qui ne sont pas en ligne avec les conditions en vigueur sur le marché du travail.

Le nombre d'actifs occupés des sept villes est estimé à 3 566 000. Près de 46% des emplois sont occupés par des femmes : très minoritaires à Niamey (36% des emplois), elles sont majoritaires à Lomé et à Cotonou. Le taux de salarisation, qui constitue un indicateur du degré de formalisation des relations de travail, est de 35%. On trouve les plus forts taux de salarisation à Abidjan (41%) et à Dakar (38%), les deux villes les plus riches de la région. Les taux de salarisation les plus faibles ne sont pas enregistrés dans les capitales sahéliennes, mais à Lomé et Cotonou. En revanche, la pluri-activité souvent mise en avant comme une stratégie généralisée pour accroître leur revenu est faible, puisque moins de 6% des actifs occupés exercent au moins une activité secondaire.

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. C'est évidemment **le secteur informel qui occupe la première place : 76 % des actifs occupés** y sont employés (entre 71% à Niamey et 81% à Lomé). Le secteur privé formel vient en deuxième position avec 14% des emplois. Enfin, seulement 8% des actifs occupés travaillent dans le secteur public. La part congrue de l'emploi public, alors même que du fait de la centralisation, une grande partie de

l'administration de chaque pays est concentrée dans la principale agglomération, fait tomber l'idée reçue d'un secteur public hypertrophié. Cette structure par secteur institutionnel présente de remarquables similitudes entre les villes. C'est à Abidjan que le secteur privé formel est le plus développé, mais il ne compte que 18% des emplois ; Dakar venant en second. Niamey affiche la plus grande concentration d'emplois publics, mais ceux-ci ne comptent que pour 15% de l'emploi total. Enfin, Cotonou et Lomé constituent les espaces de prédilection du secteur informel avec plus de 80% des emplois ; mais cette proportion n'est jamais inférieure à 71% (Niamey).

Le niveau d'instruction des salariés du secteur public est de loin le plus élevé : 11 années d'études scolaires réussies, contre 5 en moyenne. Bien qu'il ne compte que 8% des actifs occupés, 61% des cadres supérieurs appartiennent à ce secteur, comme 57% des cadres moyens. L'ancienneté des salariés du public est aussi très supérieure à celle de tous les autres secteurs : plus de 10 ans en moyenne, soit 4 ans de plus que dans les autres secteurs. Une telle longévité dans l'emploi s'explique par le mode de régulation des carrières (phénomène de l'emploi à vie), mais aussi du gel des embauches des plus jeunes, politique qui a contribué au vieillissement de la pyramide des âges dans ce secteur.

Après le secteur public, le secteur privé formel présente le plus fort taux de salarisation, (84% dans l'ensemble des villes). Mais à bien des égards, il se différencie de l'idée qu'on peut se faire d'un secteur moderne et fortement concentré que l'on rencontre dans les pays plus développés. Ainsi, les actifs occupés de ce secteur sont aussi nombreux dans les entreprises de moins de 10 personnes que dans celles de plus de 100 personnes, à savoir environ 30% des emplois.

Les activités informelles se ressemblent d'une grande ville à l'autre, aussi bien quant à la jeunesse de ses actifs, qu'à la branche d'activité, tant pour la taille des unités de production qu'en ce qui concerne les taux de salarisation. Ainsi, 86% des emplois informels proviennent d'unités de production de moins de 6 personnes, 47% sont des auto-emplois. En conséquence, ce secteur présente le plus faible taux de salarisation de tous les secteurs institutionnels d'appartenance : 18%. La main-d'œuvre du secteur informel est jeune : 36% des actifs ont moins de 25 ans. Elle est peu éduquée avec un niveau d'étude moyen de 3,5 ans, plus des trois-quarts des travailleurs du secteur n'ont pas dépassé l'école primaire. Enfin, c'est le secteur le plus féminisé puisque 53% des actifs informels sont des femmes. Les villes de Lomé et Cotonou arrivent en tête avec un taux de féminisation égal à 60%, contre 55% à Abidjan, entre 46 et 51% à Dakar, Ouagadougou et Bamako, et enfin 41% à Niamey. Contrairement à une idée reçue qui met en avant le rôle de la migration pour expliquer la genèse du secteur informel, c'est dans l'informel que la proportion de migrants est la plus faible.

Le revenu d'activité constitue la quasi totalité des revenus des individus et des ménages africains. L'analyse de cet indicateur permet d'apprécier non seulement la qualité des emplois générés par les différents secteurs productifs, mais aussi de mesurer le niveau de vie et l'état de la pauvreté dans les sept capitales économiques. **Le revenu d'activité mensuel moyen est évalué à 54 000 FCFA** en 2001-2002. Les niveaux les plus élevés sont enregistrés dans les métropoles ivoirienne et sénégalaise avec des revenus moyens respectivement de 71 000 FCFA et 58 000 FCFA. Avec 51 000 FCFA, Bamako se retrouve à la troisième position, suivi de Niamey avec 45 000 FCFA. Les actifs occupés de Cotonou et Ouagadougou déclarent le même revenu moyen avec 37 000 FCFA. On enregistre le plus faible niveau moyen de revenus à Lomé avec 26 000 FCFA par mois. Dans toutes les villes, la rémunération moyenne du travail est supérieure au salaire minimum en vigueur : dans un rapport d'environ 1,5 à Cotonou, Ouagadougou et Dakar, de 2 à Lomé, Abidjan et Dakar et jusqu'à 2,3 à Bamako. Cependant, la présence massive des travailleurs non rémunérés et un niveau d'inégalités très élevé conduisent à un revenu mensuel médian (25 000 FCFA) très inférieur au revenu moyen. Si l'on prend en compte ceux qui travaillent sans être rémunérés, notamment les aides familiaux, les coefficients de Gini sont très proches d'une ville à l'autre. Ils varient de 0,60 à Dakar à 0,63 à Ouagadougou.

Les actifs occupés du secteur public sont relativement mieux rémunérés que ceux du secteur privé. En effet, un employé d'une entreprise publique ou un fonctionnaire de l'administration touche en moyenne respectivement 148 000 FCFA et 139 000 CFA, alors qu'un employé d'une entreprise privée formelle ne bénéficie que d'une rémunération mensuelle de 111 000 FCFA. Le niveau de revenu le plus faible est enregistré dans le secteur informel avec en moyenne 33 000 FCFA par mois. A secteur institutionnel donné, la hiérarchie de revenus est toujours respectée, des cadres aux manœuvres. Dans l'ensemble, en matière de rémunération le secteur privé formel traite mieux ses cadres tandis que le secteur public protège mieux ses salariés moins qualifiés, et que le secteur informel confirme sa place de secteur le moins rémunérateur : même à qualification identique, les travailleurs informels perçoivent moins que leurs homologues des autres secteurs.

Dans l'ensemble et en moyenne, **les femmes gagnent moitié moins que les hommes**. Si l'on raisonne en termes de revenus médians, les femmes sont encore plus mal loties : leur rémunération médiane représente environ un tiers de celle des hommes. Le travail des femmes est relativement moins bien rémunéré à Bamako, alors qu'elles sont plutôt mieux traitées à Niamey. En dehors du biais à l'encontre des femmes, la seconde caractéristique des revenus du travail en fonction du genre est le poids élevé des inégalités entre femmes, bien supérieur à celles qui caractérisent le revenu des hommes. Une des raisons de cette différence provient du poids des emplois informels, structurellement plus inégalitaires, et relativement plus nombreux chez les femmes. Sur ce plan, Ouagadougou se démarque pour être à la fois la ville où les inégalités, entre hommes comme entre femmes, sont les plus prononcées et où les écarts entre hommes et femmes sont les plus importants.

Le niveau des revenus individuels permet d'estimer le taux de *sous-emploi invisible* (pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire horaire minimum). Il touche 55% de la main-d'œuvre pour l'ensemble des sept villes. Si on y ajoute les deux autres composantes du sous-emploi (le chômage ; le *sous-emploi visible*, soit ceux qui travaillent moins de 35 heures contre leur gré), **le taux de sous-emploi global atteint 67%** sur l'ensemble des sept grandes villes, soit environ 2,7 millions de personnes sur un total d'un peu plus de 4 millions d'actifs. Au mieux, le sous-emploi touche près de six actifs sur dix (Bamako) et au pire près des trois quarts (Ouagadougou). **Le sous-emploi du facteur travail apparaît donc comme le principal problème que rencontre le marché du travail, et plus généralement l'économie urbaine de la région.**

La qualité des emplois ne dépend pas seulement des revenus qu'ils procurent mais aussi de l'ensemble des avantages auxquels ils donnent droit. En moyenne la qualité des emplois est faible. La précarité se manifeste d'abord par la faible contractualisation des relations de travail quelle que soit l'agglomération considérée : près des deux tiers des employés n'ont aucun contrat écrit avec leur employeur et une proportion équivalente ne possède pas de bulletin de paie. La faiblesse des prestations sociales est un second facteur de précarité : 9% seulement des travailleurs sont affiliés à l'organisme officiel de sécurité sociale. Même les congés payés sont peu répandus, puisqu'ils ne concernent que 16% des travailleurs. **D'un point de vue général, les prestations sociales et autres avantages (indemnités diverses, sécurité de l'emploi, etc.) sont plus fréquentes pour les catégories les mieux rémunérées. Elles viennent donc accentuer les différences de qualité des emplois:** du secteur public au secteur informel, des cadres supérieurs aux travailleurs indépendants, aux manœuvres et aux aides familiaux.

Tous les éléments mentionnés précédemment (rémunérations, prestations, relations de travail, etc.) se combinent pour procurer un certain niveau de satisfaction dans l'emploi. Dans les sept villes, 35% de ceux qui ont un emploi se déclarent satisfaits du poste qu'ils occupent et n'en rechercheront pas d'autre dans un avenir proche. En contrepartie, 51% désirent obtenir un nouvel emploi. Le fort niveau d'insatisfaction de l'emploi exercé décroît avec l'âge, puisqu'il passe de 51% chez les jeunes (15 à 24 ans) à 37% dans la tranche d'âge 30-39 ans et 16% pour ceux qui ont 60 ans ou plus. Le niveau d'insatisfaction est aussi corrélé négativement avec la rémunération perçue. Cette insatisfaction se traduit chez les jeunes par **un profond désajustement entre leurs projets professionnels et les opportunités réelles d'emplois**. Le secteur public (administration et entreprises publiques), qui n'a pratiquement pas créé de postes au cours de l'année écoulée (moins de 4% des nouveaux emplois), attire encore 27% des souhaits des jeunes. Parallèlement, le secteur informel, principal pourvoyeur d'emplois en 2001/2002 avec 82%, n'attire que 48,4% de ces derniers. Ces résultats sont communs à toutes les agglomérations, même si le degré d'irréalisme des aspirations fluctue sensiblement. De ce point de vue, les jeunes Abidjanais sont ceux qui tiennent le moins compte de la situation en vigueur.

Ces résultats montrent que **les nouvelles générations vont au devant de sévères désillusions**, qui, si elles ne sont pas corrigées, sont **porteuses de tensions sociales** potentielles. D'une part, il conviendrait de faire comprendre aux jeunes que le salariat n'est pas l'horizon indépassable d'une trajectoire professionnelle réussie, et que le lien entre formation universitaire et emploi public est définitivement révolu. De ce point de vue, l'école devrait les préparer à envisager l'éventualité de se mettre à leur compte, en orientant plus le cursus vers la formation professionnelle, afin qu'ils puissent le faire dans les meilleures conditions possibles. D'autre part, il est nécessaire de remettre en question le mode actuel de gestion des emplois formels, plus particulièrement dans le secteur public, dont les jeunes sont injustement exclus par la politique indifférenciée de gel des embauches. Un mode plus équitable de partage de ce type d'emplois doit être promu, en favorisant par exemple les départs volontaires ou les retraites anticipées au profit des jeunes générations plus diplômées et motivées.

## LES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISQUE DU PROGRAMME PARSTAT

### Bénin

#### Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)

BP 323 Cotonou – Bénin  
Tél. (229) 30 82 43  
Fax (229) 30 82 46  
Email : [insae@planben.gouv.bj](mailto:insae@planben.gouv.bj)

### Burkina

#### Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina  
Tél. (226) 50 32 42 69 / 50 32 49 76  
Fax (226) 50 32 61 59  
Email : [insd@cenatrin.bf](mailto:insd@cenatrin.bf)

### Côte d'Ivoire

#### Institut National de la Statistique (INS)

01 BP V55 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire  
Tél. (225) 20 21 05 38 / 20 22 80 90  
Fax (225) 20 21 63 27  
Email : [statistique@avisoci](mailto:statistique@avisoci)

### Mali

#### Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)

B.P. 12 Bamako – Mali  
Tél. (223) 222 24 55  
Fax (223) 222 71 45  
Email : [cnpe.mali@afribone.ml.net](mailto:cnpe.mali@afribone.ml.net)

### Niger

#### Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN)

BP 862 Niamey – Niger  
Tél. (227) 72 35 60  
Fax (227) 73 59 44  
Email : [abouzou@yahoo.fr](mailto:abouzou@yahoo.fr)

### Sénégal

#### Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS)

B.P. 116 Dakar - Sénégal  
Tél. (221) 824 03 01 / 824 90 03  
Fax (221) 824 90 01  
Email : [dpsfr@yahoo.fr](mailto:dpsfr@yahoo.fr)

### Togo

#### Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN)

BP 118 Lomé – Togo  
Tél. (228) 221 27 75 / 221 62 24  
Fax (228) 221 27 75  
Email : [dgscn\\_tg@yahoo.fr](mailto:dgscn_tg@yahoo.fr)

## LES INSTITUTIONS INTERVENANTES DU PROGRAMME PARSTAT

#### Commission de l'UEMOA

01 BP 543 Ouagadougou 01 – Burkina  
Tél. (226) 50 31 88 73 / 74 / 75 / 76  
Fax (226) 50 31 88 72  
Email : [Commission@uemoa.int](mailto:Commission@uemoa.int)

#### AFRISTAT

BP 1600 Bamako – Mali  
Tél. (223) 221 55 00 / 221 60 71  
Fax (223) 221 11 40  
Email : [afriestat@afriostat.org](mailto:afriestat@afriostat.org)

#### DIAL

4 rue d'Enghien, 75010 Paris, France  
Tél. (33) 01 53 24 14 50  
Fax (33) 01 53 24 14 51  
Email : [dial@dial.prd.fr](mailto:dial@dial.prd.fr)

## Le marché du travail dans la principale agglomération de sept pays de l'UEMOA (résultats provisoires harmonisés)

	Cotonou 2001	Ouagadougou 2001	Abidjan 2002	Bamako 2001	Niamey 2002	Dakar 2002	Lomé 2001	Ensemble
<b>Situation socio-démographique</b>								
Population	809 000	856 000	3 046 000	1 143 000	675 000	1 906 000	784 000	9 219 000
Age médian	20 ans	19 ans	0	0	17 ans	0	21 ans	0
Proportion de migrants	38,0	43,0	21 ans	17 ans	36,5	20 ans	48,2	20 ans
Taux net de scolarisation primaire	81,2	79,7	51,0	36,0	70,5	27,6	83,2	41,3
Taux net de scol. secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	33,8	29,4	73,2	70,7	28,7	65,9	27,5	73,3
% de 10 ans et + parlant français	70,9	60,4	23,0	28,2	57,4	19,9	72,9	25,4
Nombre de ménages	177 000	154 000	66,4	49,6	118 000	58,4	202 000	62,6
Taille moyenne des ménages	4,6	5,6	673 000	190 000	5,7	256 000	3,9	1 770 000
% ménages dirigés par une femme	25,8	13,2	4,5	6,0	15,8	7,4	30,0	0
			19,4	9,8		26,6		5,2
								20,5
<b>Activité (définition BIT)</b>								
Nombre d'actifs	368 000	368 000	1 517 000	397 000	227 000	745 000	404 000	4 026 000
Taux d'activité (10 ans et +)	59,9	58,0	0	52,4	48,8	51,1	67,9	0
Taux d'activité (15 ans et +)	68,9	68,1	65,1	62,0	56,8	59,1	76,6	58,7
Taux d'activité des hommes	58,8	66,3	72,9	59,3	63,5	62,1	68,9	67,3
Taux d'activité des femmes	60,9	49,6	70,1	45,6	35,2	41,1	66,9	65,3
Taux d'activité des 10-14 ans	14,1	9,1	60,3	11,2	13,2	9,3	17,2	52,5
Nombre de travailleurs découragés	96 000	112 000	16,3	112 000	94 000	161 000	90 000	13,0
Taux de dépendance	131,9	174,8	310 000	210,2	242,4	189,2	111,1	976 000
Taux de dépendance (>=10 ans)	77,7	106,9	132,3	112,9	138,3	124,6	61,0	158,3
Taux de dépendance (>=15ans)	54,5	76,5	77,5	81,3	106,1	95,0	42,7	94,1
			59,1					70,0
<b>Chômage (définition BIT)</b>								
Nombre de chômeurs (déf. BIT)	20 400	56 500	205 400	28 000	29 900	87 000	33 300	460 500
Taux de chômage définition (déf. BIT)	5,5	15,4	13,5	7,1	13,1	11,7	8,2	11,4
Taux de chômage au sens large	6,8	22,4	15,8	12,5	23,3	18,9	11,2	15,9
Taux de chômage hommes (déf. BIT)	6,3	14,6	13,1	7,1	12,1	9,9	10,9	11,2
Taux de chômage femmes (déf. BIT)	4,9	16,4	14,0	7,0	15,0	14,1	5,7	11,7
Proportion de primo-demandeurs	40,0	63,2	54,0	57,8	61,1	53,8	50,8	54,9
Durée moyenne du chômage (mois)	32,3	48,6	36,9	33,3	59,5	46,9	32,1	40,7
% de chômeurs de longue durée	55,1	70,1	69,5	62,1	84,2	64,5	53,9	67,4
Salaire réservation (1000 Fcfa)	58,8	39,4	98,8	70,3	44,1	82,4	46,5	77,5
<b>Emploi</b>								
Nombre d'actifs occupés	348 000	311 000	1 332 000	369 000	197 000	658 000	371 000	3 566 000
% d'emplois dans l'adminis. publique	6,3	10,4	0	7,5	13,5	5,7	5,2	0
% d'emplois dans entreprises pub.	2,2	2,3	5,5	2,5	1,8	1,8	2,3	6,6
% d'emplois secteur privé formel	9,9	11,8	1,1	11,4	11,8	15,0	10,5	1,8
% d'emplois dans secteur informel	80,3	73,4	17,6	77,5	71,1	76,4	81,0	14,2
% d'emplois dans secteur associatif	1,3	2,1	74,7	1,1	1,8	1,1	1,0	76,2
Nombre d'heures ouvrées par semaine	46,5 h	50,7 h	1,1	45,6 h	47,5 h	45,4 h	49,7 h	1,2
Taux de salarisation	24,7	33,0	47,9 h	28,0	35,0	37,5	24,0	47,5 h
Taux de pluri-activité	9,2	6,2	40,8	7,2	7,7	4,3	6,1	34,6
			4,9					5,9
<b>Revenus (1 000 FCFA) et sous-emploi</b>								

Revenu mens. moyen emploi principal	37,0	37,3	71,1	50,8	45,4	58,2	25,6	54,2
Revenu mens. médian emploi principal	20	15	36	30	29,3	30	15	25
Revenu mens. moyen administration	89,5	94,7	221,0	89,4	90,1	149,7	82,3	139,2
Revenu mens. moyen entreprises pub.	122,2	100,0	255,8	140,2	111,8	134,6	69,2	148,3
Revenu mens. moy. sect. privé formel	65,6	73,5	143,6	92,6	79,4	111,0	47,6	111,4
Revenu mens. moyen sect. informel	26,5	20,4	39,3	37,5	28,8	38,4	17,6	33,1
Taux de sous-emploi visible	13,4	10,6	12,6	17,1	16,0	16,2	17,1	14,3
Taux de sous-emploi invisible	61,1	66,5	53,2	45,4	51,1	57,8	55,8	55,2
Taux de sous-emploi global	69,2	73,0	66,4	58,8	64,4	69,4	68,4	67,1

**Source** : Enquêtes 1-2-3, phase 1, 2001-2002, sept agglomérations UEMOA, PARSTAT.